L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 28 MARS 1885.

VENTES A L'ENCAN.

PAR GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Successions de Mme Marie T. Sauiet, Epouse décédée de Joseph Paul Morges; **De Veuve François Sauiet,** —Et de— **Marguerite Suzanne Sauiet,** Epouse d'Henri Léon Hennequin.

No 10,422—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

GRANDE VENTE

A Long Crédit

De Propriétés du Premier District, JOLIES, PRODUCTIVES ET CENTRALES,

—Comprenant—

Des maisons de résidence et des magasins—Emplacements de commerce populaires et sites propres à bâtir, dans les rues Annonciation, Camp, Calliope, Erato, Clio, Thalie et Gaiennié, offrant de grands avantages pour habitations de résidence et placement sûr et profitable de fonds, avantages tels qu'on n'en trouverait pas de semblables sur ce marché.

PAR GIRARDEY & CO—G. G. Friedrichs, encanteur—Bureaux, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 28 mars 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'encan à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, accordé le 6me jour du mois de février 1884, ainsi que d'un ordre supplémentaire rendu le 6 mars 1885, dans les susdites successions, les propriétés ci après décrites et très désirables, à savoir:

1° Cinq terrains de valeur situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Annonciation, St. Thomas, Thalie et Erato, désignés sur un plan par A. de Armas, député voyer de ville, daté février 1884, comme les lots Nos. 1, 2, 3, 4 et 5. Le lot No 1 forme le coin des rues Annonciation et Thalie et mesure 27 pieds 11 pouces 1 ligne de face à la rue Annonciation, 25 pieds 10 pouces 5 lignes de largeur dans le fond sur 112 pieds 9 pouces 2 lignes de profondeur et de façade à la rue Thalie et 102 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne latérale du lot No 2. Le lot No 2 mesure 27 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Annonciation, 25 pieds 6 pouces de largeur dans le fond, 102 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne latérale du lot No 1 et 9 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne latérale du lot No 3.

Le lot No 3 mesure 27 pieds 6 pouces 1 ligne de face à la rue Annonciation, 25 pieds 6 pouces de largeur à l'arrière, 91 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne du côté du lot No 2, et 81 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne du côté du lot No 4.

Le lot No 4 mesure 27 pieds 6 pouces 1 ligne de face à la rue Annonciation, 25 pieds 6 pouces de largeur à l'arrière, 81 pieds 7 pouces 6 lignes sur la ligne du côté du lot No 3, et 71 pieds 4 pouces sur la ligne du côté du lot No 5.

Le lot No 5 mesure 27 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Annonciation, 25 pieds 6 pouces de largeur à l'arrière, 71 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne du côté du lot No 4 et 61 pieds 2 lignes de profondeur sur la ligne de l'autre côté.

Les améliorations sur le lot No 5 comprennent une résidence cottage en bois à un étage à deux corps de logis, désignée par les Nos 106 et 108 de la rue Annonciation. Les améliorations sur les lots 1, 2 et 3 appartiennent au locataire et sont retirées de la vente.

2. Onze lots de terre situés dans le Premier District de cette ville et dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Constance, Erato et Gaiennié, désignés par les lettres A. B. C. D. E. F. G. H. I. K. L. sur un plan ou croquis du voyer A. de Armas, daté de février 1884, conformément auquel les dits lots mesurent comme suit à savoir:

Le lot A forme le coin Nord-Ouest des rues Annonciation et Erato, mesurant 35 pieds 2 pouces de face à la rue Annonciation sur une profondeur et façade à la rue Erato de 120 pieds, entre lignes parallèles, et s'étend à une allée commune dans le fond de 7 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, se prolongeant de la rue Erato à la rue Gaiennié. Les améliorations sur le lot A comprennent une résidence-cottage à double corps de logis, à un étage recouverte en ardoises et désignée par le No 89 de la rue Annonciation.

Le lot B mesure 25 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Annonciation sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et s'étend jusqu'à l'allée commune dans le fond, et porte le No municipal 87 rue Annonciation.

Les lots C et D mesurent chacun 25 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Annonciation sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles et portant les Nos 83 et 85 Annonciation et s'étendant jusqu'à une allée commune dans le fond.

Le lot E mesure 38 pieds 7 pouces de face à la rue Annonciation, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, s'étend aussi jusqu'à une allée dans le fond, avec une maison en bois à un étage, à double corps de logis, recouverte en ardoises, désignée par les Nos 79 et 81 rue Annonciation.

Le lot F mesure 40 pieds 3 pouces de face à la rue Annonciation, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et s'étend à une allée commune dans le fond, avec une résidence cottage en bois à double corps de logis, à un étage, recouverte en ardoises, désignée par les Nos 75 et 77 rue Annonciation.

Le lot G mesure 34 pieds 5 pouces de face à la rue Annonciation sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles s'étendant jusqu'à une allée commune dans le fond avec une résidence cottage en bois, à double corps de logis, à un étage, portant les numéros municipaux 71 et 73 de la rue Annonciation.

Le lot H mesure 31 pieds 4 pouces de face à la rue Annonciation sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et s'étend jusqu'à une allée dans le fond avec une maison en bois à un étage et deux corps de logis, portant le numéro municipal 69 rue Annonciation.

Les lots lettres I et K mesurent chacun 32 pieds 2 pouces de face à la rue Annonciation sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et s'étend jusqu'à une allée commune dans le fond. Ils ont chacun une résidence en bois, à un étage, à deux corps de logis portant les Nos 65 et 67 de la rue Annonciation.

Le lot lettre L forme le coin Sud-Ouest des rues Annonciation et Gaiennié mesurant 32 pieds 1 pouce de face à la rue Annonciation sur 120 pieds de profondeur et de façade à la rue Gaiennié entre lignes parallèles. Le lot s'étend aussi jusqu'à une allée commune dans le fond et contient une résidence cottage en bois à un étage à deux corps de logis, portant les numéros municipaux 61 et 63 Annonciation.

Ces onze lots combinés comprennent toute la façade sur la rue Annonciation entre Gaiennié et Erato, mesurant environ 350 pieds sur une profondeur pleine de 127 pieds 10 pouces 6 lignes, comprenant l'allée, laquelle servitude ne devant exister qu'en tant que la propriété se vend par fractions et non en bloc.

Un grand emplacement et site pour un vaste établissement industriel, où le travail et les facilités abondent. Les encoignures sont éminemment propres pour les sièges d'affaires, et les propriétés qui se trouvent entre elles pour des résidences, tout en constituant un placement avantageux.

3° Quatre certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magasin, Gaiennié et Erato, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4 sur un plan par A. de Armas, député voyer, date février, 1884.

Le lot No 1 mesure 23 pieds 11 pouces de face à la rue du Camp, sur une profondeur entre lignes parallèles de 127 pieds 10 pouces et 6 lignes. Les lots Nos 2, 3 et 4 mesurent chacun 24 pieds de face à la rue du Camp, sur une profondeur entre lignes parallèles de 127 pieds 10 pouces et 6 lignes. Les améliorations consistent en une rangée de bâtisses en briques à un étage, comprenant des magasins, etc., désignés par les Nos 316, 318, 320, 322 et 324 rue du Camp. L'ilet est en face de la statue du monument de Margaret, près de l'église épiscopale de St-Paul, de l'Asile des Orphelines et de l'Eglise Ste Thérèse. Les propriétés sont également près de la jonction des rues Camp et Prytanée. Elles sont louées sans baux aux locataires actuels.

4° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, bornés par les rues Calliope, Delord, Baronne et Carondelet. Les dits lots se touchent et sont désignés par les Nos 1 et 2, d'après un plan de A. De Armas, député voyer date février 1884 et mesurent, chacun, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Calliope sur 32 pieds 2 pouces 1 ligne de largeur sur la ligne du fond, par la profondeur suivante: Le lot No 1 a une profondeur de 153 pieds 6 pouces et 3 lignes sur la ligne de côté vers la rue Baronne; le lot No 2 mesure 146 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Carondelet et 149 pieds 10 pouces 7 lignes de face sur leur ligne de division.

Avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant une résidence en bois à deux étages à double corps de logis avec dépendances désignée par les Nos 203 et 205 rue Calliope.

VENTES A L'ENCAN.

PAR GIRARDEY & CO.

Le magasin en bois à un étage appartenant à la personne qui l'occupe et n'est pas comprise dans la vente.

Les propriétés sont louées sans baux. Tous les autres renseignements seront fournis au moment de la vente. Tous ces lots se touchent et sont situés près des églises, des écoles et du marché de la rue Dryades; ils ont une valeur positive, soit qu'on les acquiert pour les occuper ou les améliorer et constituent un placement très avantageux. Les taxes sont payés jusqu'au 1er janvier 1885.

La vente est positive. Les titres sont parfaits.

Conditions—Un tiers ou le tout comptant, au gré de l'acquéreur, et le reste en paiements annuels à un, deux et trois ans de crédit, en billets garantis spécialement par hypothèque et le privilège du vendeur, portant toutes les clauses habituelles de 7 pour cent d'intérêt par an depuis le jour de la vente jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat pour le cas où il y aurait à exercer des poursuites judiciaires pour le recouvrement du montant des billets, ainsi que le pacte de la clause de non aliénando.

Les adjudications devront rester assurés pour un montant qui suffira à couvrir le montant des billets, et les polices transférées aux porteurs des dits billets. Les acquéreurs devront assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1885 en sus du prix d'adjudication; ils seront en outre requis de faire un dépôt de 10 pour cent au comptant sur le prix d'acquisition au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Martin Voorhies, notaire, aux frais des acquéreurs.

25 fév—25, 28,—mars 7, 14, 21, 28

GRANDE

Vente avantageuse pour une entreprise commerciale quelconque D'un Emplacement

A proximité du Marché Français, du Bac à vapeur (Ferry) du Deuxième District, des chemins de fer et de débarcadères de navires.

L'ancienne boulangerie des Etats-Unis — Un emplacement de commerce établi depuis longtemps et florissant, ayant

Magasins, maison de résidence et dépôts, rues Dumaine et Madison, entre le marché et les rues Peters et Chartres.

Vente pour opérer un partage entre les héritiers de feu John Buhler.

A des conditions faciles et à un long crédit.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No. 10 rue Carondelet—SAMEDI, 11 avril 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu à l'enchère publique, pour effectuer un partage entre les héritiers de feu John Buhler, la propriété ci-après décrite, centralement située et rapportant un revenu, savoir:

L'ancienne boulangerie des Etats-Unis, avec magasin, maisons de résidence et entrepôts, situé à quelques pas du marché français, et faisant d'excellentes affaires; près du district des expéditions, des points d'arrêt des Ferries et des chemins de fer. La propriété renferme six terrains contigus les uns aux autres et sont dans le carré d'ilet borné par les rues North Peters, Chartres, Dumaine et Madison, ayant les dimensions suivantes: 124 pieds de façade rue Madison, sur 131 pieds 4 pouces de profondeur sur la limite du côté de la rue de Chartres, 62 pieds de façade rue Dumaine, de là, 65 pieds 8 pouces de profondeur sur la limite du côté de la rue Nouvelle Levée ou Peters; puis s'étendant vers la rue Peters, 62 pieds, et de là, une seconde profondeur de 65 pieds 8 pouces, s'étendant vers la rue Madison.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant les magasins en briques à deux étages et les résidences et entrepôts qui sont désignés par les Nos. 20, 22 et 24 rue Dumaine, par les Nos. 16, 18, 20, 22 et 24 rue Madison. Sur une partie de la propriété, il y a des fourneaux, elle est occupée par M. Michel Antoine et autres, auxquels elle est louée jusqu'au 31 octobre 1885, au taux de $1008 par an. Située près du marché français des Feries des 2me et 3me Districts—des embarcadères de navires et des dépôts de chemins de fer, cette propriété a plus de valeur pour des entreprises manufacturières, des maisons de résidence ou des entrepôts. Convenablement améliorée, cette maison n'est inférieure à aucune autre propriété dans cette partie affairée de la ville. L'attention des capitalistes entreprenants cherchant un bon placement de leur argent constamment rémunérateurs, est appelée sur cette vente. Titres parfaits; vente positive.

Conditions—Un quart ou plus comptant au gré des acquéreurs; la portion à crédit à 1, 2, 3 et 4 ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant intérêt à raison de 7 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat, transfert de la police d'assurance, et paiement par l'acquéreur des taxes dues et exigibles en 1885, en sus du prix de vente. Un dépôt de 10 pour cent au comptant sera requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Jos. D. Taylor notaire, aux frais de l'acquéreur.

21mars—21 22 28 29—avril 4 11 a v.

Avis aux Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Paul Rousset & Bro. vs. Leurs Créanciers. — No 13,497. Division B.

ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers de la raison commerciale de Paul Rousset & Bro composé de Paul Rousset et George Rousset soit convoquée et ait lieu pardevant Martin Voorhies, notaire en cette ville, SAMEDI, le 28e jour de mars 1885, à 11 heures A. M, à l'effet de prendre en considération l'application des pétitionnaires pour un sursis, et qu'en attendant, toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens des dits Paul Rousset & Bro soient suspendues, et que Omer Villeré, avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nlle-Orléans, 20 février 1885.

(Signé) W. T. HOUSTON, juge.

Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

25 fév 3t

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

R. H. Chaffe & Bro. vs. leurs Créanciers. — No. 13,482. Division A.

ORDRE DE COUR—Il est ordonné qu'une réunion des créanciers et des pétitionnaires, les membres de la raison sociale de R. H. Chaffe & Bro., ainsi que ceux de Robert H. Chaffe et de John C. Chaffe individuellement et comme membres de la dite raison sociale soit convoquée et tenue par devant A. Hero, Jr, notaire en cette ville, le SAMEDI, 28 mars 1885, à 11 heures du matin pour délibérer sur la demande des dits pétitionnaires pour un sursis, et une réduction de leur dette. Il est ordonné que, en attendant, toutes procédures judiciaires contre les biens et les personnes de la dite raison commerciale de R. H. Chaffe & Bro et contre Robt H. Chaffe et John C. Chaffe, individuellement et comme membres de la dite raison sociale, seront suspendues. D. C. Mellon, avocat, est nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 18 février 1885.

(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge

Pour copie conforme: JAS D. RANKIN, Député-Greffier

20 fév—3t

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

James S. Rivers vs. ses créanciers. — No 13528. Division E.

ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire James S. Rivers soit convoquée et ait lieu pardevant N. B. Trist, notaire en cette ville SAMEDI, le 28eme jour de mars 1885, à 11 heures A M, à l'effet de délibérer et considérer sur l'application du pétitionnaire pour un sursis, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit James S. Rivers soient suspendues, et que George L. ovy, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle Orléans, 21 février 1885.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme: JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

22 fév—3t

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

W. S. Davidson vs. Ses Créanciers. — No 13,564. Division "C."

ORDRE DE COUR.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire William S. Davidson soit convoquée et ait lieu pardevant T. Wharton Collens, notaire, le 31me jour de mars 1885, pour voter et prendre en considération l'application du dit pétitionnaire pour un sursis; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire, soient suspendues, et que E. Morel, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 25 février 1885.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

26mars—3t

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Actions, Mandats d'Ecoles, Billets, Réclamations, etc., etc.

Succession de Geo. W. Collins.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No. 8,853.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur, Bureau No. 46 rue Royale—MERCREDI, 8 avril 1885, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St. Charles, rue St. Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date 25 mars 1885, pour le compte de la dite succession—

1° Hypothèque et des Billets à ordre; aussi des comptes courants.

2° Des mandats d'école [School Certificates] émis en décembre 1874 et en février 1875, pour les services de novembre et décembre 1874.

3° Cinq actions du People's Homestead Association.

4° Une action du capital du Mechanics, Dealers & Lumberman's Exchange.

5° Dix actions capital du Odd Fellow's Hall Association.

6° Une réclamation du défunt contre M. A. Peck, 201 rue du Canal.

7° La moitié indivise de l'intérêt du défunt dans la maison de A. B. Wakeman & Cie, intérêt comprenant bâtisses, suivants etc.

Pour de plus amples renseignements voir l'inventaire de la succession.

28 mars—28—avril 1,4,8

Magnifique résidence de famille.

No 93 rue Dumaine, entre Bourbon et Dauphine—Second District.

Succession de John Fourton.

No 11,934—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureaux, 46 rue Royale. SAMEDI, 2 mai 1885, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable H. L. Lazarus juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 24 mars 1885, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

Un certain terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Bourbon, Dauphine et St-Philippe, mesurant au pied américain, d'après un plan fait par J. Bourgeois, voyer de la Première Municipalité, le 7 janvier 1839, 29 pieds 4 pouces et 4/8 de pouce de face à la rue Dumaine, même dimension sur la ligne du fond et 85 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété que John Fourton avait achetée de Mme Céleste Marchadié, d'après un acte de vente passé pardevant Julien Michel, anciennement notaire, le 6 avril 1876.

Conditions—Comptant sur adjudication.

Acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28 mars—28 avl 11 18 25 mai2

PAR J. V. GOURDAIN.

Bâtisse en briques, à deux étages, de grande valeur, au coin des rues Dauphine et Espagne.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureaux No. 79 rue Bienville—SAMEDI 11 avril 1885, à midi, il sera vendu à la Bourse d'encan St-Charles les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Un terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Espagne, Craps et Mandeville, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Dauphine sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles et de façade à la rue Espagne.

Les améliorations comprennent une maison en briques à deux étages, avec verandah recouverte en ardoises, contenant au rez-de-chaussée, 2 chambres, galerie à l'arrière, office et corridor, et au premier étage, 4 chambres, galerie de derrière et cabinet, cuisine en briques, recouverte en ardoises, contenant 2 chambres au rez-de-chaussée et 2 chambres à l'étage supérieur.

Cour briquetée, 2 cuves et lieux d'aisance, gaz et waterwork, écurie dans le fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste à 1 et 2 ans de crédit pour billets de l'acquéreur garantis par hypothèque sur la propriété vendue et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'au parfait paiement; ensemble avec toutes les autres clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs auront le privilège de payer le tout au comptant. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1885 en sus du prix d'adjudication et seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent au comptant sur les lieux sur le montant de l'adjudication.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Félix J. Dreyfous, notaire.

28mars—28—avril 11

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Septième District.

Succession de Thomas Nightingale.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 11,527.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, le 2 mai 1885 à midi à la Bourse d'Encan St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite Cour en date du 23 mars 1885, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Huit lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville, désignés par les Nos 12, 13, 14, 18, 19, 20, 21 et 22 dans l'ilet A. Les lots 18 à 22 conjointement mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Madison, sur une profondeur de 170 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles. Les lots 12, 13 et 14 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Napoléon, sur une profondeur de 160 pieds.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant E. A. Peyroux notaire, aux frais des acquéreurs.

Les acquéreurs paieront en sus du prix de leur adjudication toutes les taxes dues et exigibles en 1885. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

28 mars—4 11 18 25 avril—2 mai

Vente positive pour cause de départ de tout le contenu de la résidence No 399 rue St Charles, à l'encoignure Terpsichore, consistant en un élégant ameublement de salon en bois de rose, élégantes glaces françaises, de magnifiques ornements en Biscuit, de magnifiques pendules, de jolis Side boards, table à allonge, bibliothèque, un service en porcelaine, plaqué et verrerie élégante, meubles de chambre à coucher en acajou, armoires, bureaux, lavabos, matelas, oreillers, traversins, lingerie, stores élégants, tapis et tabourets, stove et ustensiles de cuisine, etc. Ainsi qu'un élégant orgue de salon de R. W. Detain, un splendide piano upright, un magnifique violon, le tout sans limite ou sans réserve.

LUNDI 30 mars 1885, à 11 heures du matin, au local ci-dessus désigné. Conditions—Comptant avant livraison.

B. ONORATO, Encanteur.

28mars—au 30

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente péremptoire.

Actions, Réclamations, comptes à recevoir, etc. Succession L. F. Genérès, No. 11 464 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. Friedrichs, Encanteur, bureau No. 10 rue Carondelet—SAMEDI 11 avril 1885, il sera vendu positivement à l'encan, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la cour civile de district, Division "C", pour la paroisse d'Orléans, en date du 10 mars 1885 et rendu dans l'affaire de la susdite succession la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

1° 20 actions du Sterns Fertilizer & Chemical Manufacturing Co.

2° 20 actions University Publishing Co. of New York.

3° Un jugement de l'ancienne 15ème cour judiciaire de district vs Theo. Harang et als.

4° Un jugement de la 21ème cour judiciaire de district vs Mme E B Ker et son mari.

5° Un jugement (balance) de l'ancienne 15ème cour judiciaire de district vs A. Franklin Pugle.

6° Un lot de comptes à recevoir, billets reconnaissances, etc. conformément à un inventaire déposé au bureau des encanteurs.

Conditions—Comptant.

28 mars—28—avril 4,11.

Nouveautés d'automne et d'Hiver —CHEZ— **GODCHAUX** MAGASIN DE **LINGE CONFECTIONNE** —ET— **d'Articles de Toilette** 81, 83 et 85 rue du Canal.

SAMEDI 25 OCTOBRE 1884.

Nous ferons l'ouverture de Nos nouveautés EN Habillements pour hommes Jeunes Gens et Enfants A DES PRIX TRES MODIQUES.

Des échantillons, ainsi que des blancs pour mesures seront envoyés frais aucun à tous ceux qui les demanderont. 17 oct—84

CONSULAT DE FRANCE —A— LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M. Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er mars 1885.

Andron Louise Madeleine, femme Ligier.	Konrad George.
d'Angerot Alfred.	Ladevèze Téléphe.
Bolandard.	Lafon Marie.
Besson Alphonse.	Ladrix Paul Bru.
Barbet Jacques.	Laillacar Jean.
Bouche Jacques.	Larrouy Jean.
Baltz Charles Auguste Louis.	Leyd Auguste.
	Léa François.
Bernard Martin Frédéric	Luquet Charles.
Chambonnet Félix.	Lombard Fidèle.
Coulon Jacques.	Mistrot Guillaume André.
Cadinot François Eloi.	Morin Antoine et Denis.
Chevalier Fernand Louis	Mondain Romain.
Casson Pierre.	Mélia Daniel Joseph.
Caza Joseph.	Ouellié Jean.
Castet Marie Anne femme Ouellié.	Pérès François.
	Pradal Jean.
Castet Paul.	Prevet Mr et Mme.
Campanse Gustave.	Pène Mlle.
Champale Pierre.	Pène Jean.
Combaz Guillaume.	Pène Dominique.
Cathalogue Valenthon.	Pène Mme femme Roquevert.
Direc. et Adm. de Downes Land & Lumber Co.	Planus Francis.
	Raquevert Louis.
Desommes.	Radelli Antoine.
Despas Jean Marie.	Richard Randolph.
Domas Mme Vve Noel née Poller	Ratter Paul.
	Striffling Michel.
Dubois Charles Joseph	Saillant Joseph.
Ducos Antoine Octave Jules.	Trescire Paulin Eléazar.
	Thévenin Mme Vve.
Dupont Pierre Benjamin	Thomas Natoise.
Escat J. Joseph Léon dit Gendroun.	Touchard Frédéric.
	Tulague Victor Jean Baptiste.
Gaillard Pierre Elie Onésime.	Verges Jean Marie.
Godin C. A.	Verges Pierre.
Imbert Albert Henri Fernand.	

Le Consul général chargé du Consulat Vicomte PAUL D'ABZAC.

LISEZ **Le Canadien des Etats-Unis,** Le plus grand journal hebdomadaire de langue française de New-York. En vente TOUS LES LUNDIS, A MIDI, chez M. BILLARD, coin de Chartres et Bienville, et chez M. FOURNIER 154 rue Royale. Le numéro 5 cents.

LOUIS BEZAUDUN, Restaurant de la Louisiane, (Cuisine française—Chef cuisinier, Louis Bezaudun). 107 RUE DOUANE, Près Royale..........Nlle-Orléans. Salons privés. Chambres confortables et élégamment meublées pour voyageurs. C'est le même restaurant qui était auparavant au No 113. Il est, aujourd'hui, immensément agrandi dans une des plus belles salles de la ville, où les habitués et le public trouveront non seulement une table supérieure et les meilleurs vins, mais encore des appartements, des chambres et des salons au dessus de tout éloge. Téléphone dans le bureau. 11 déc 6m

Fabrique de corniches Crescent City. (Crescent City Cornice Works.) BACKUS & BRISBIN, Corniches et dessus de fenêtre en fer galvanisé. Chassis pour toiture, brevet de Hayes, sky-light. 247 à 251 rue Magasine, 19 sept—1an NLLE-ORLEANS

Le plus grand médium-guérisseur du siècle—Madame Nelson rue St. Joseph 205, entre Carondelet et St-Charles le plus grand médium du siècle, est prête à donner des informations relativement aux secrets du passé et du présent, et à enseigner à trouver ce qui que ce soit dans l'avenir. Elle communique sur tout sujet avec les parents morts. Elle a opéré les cures les plus merveilleuses là où la science de médecine demeurait impuissante. On peut la consulter tous les jours de 8 heures A. M à 9 P. M., $1 et $2. Elle a des remèdes infaillibles qui ramènent les amoureux en froid. Toute lettre demandant une consultation doit renfermer $1. Les personnes ne parlant pas l'anglais doivent se faire accompagner d'un interprète. 6nov—1an

L. DUPLEIX—Agence générale d'affaires—Natchitoches, Louisiane. De longues années d'expérience, acquise par cette agence, offre aux commerces et aux étrangers de grandes facilités pour ventes ou achats de propriétés, placement de capitaux ou produits. Collections—renseignements de quelque nature qu'ils soient, recevront une attention prompte et spéciale. Correspondance échangée en Français, Anglais, Espagnol et Allemand. 6jan—

Compagnies d'Assurances LIVERPOOL and LONDON and GLOBE.

Bureaux, coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS. J. F. SCHRODER, président, NEWTON BUCKNER, PERRY NUGENT, RODOLPH WORSTE.

Cette Compagnie a été fondée en 1836; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.

L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, 30 juin, 1882, est comme suit:

Actif	$4,407,806 24
Passif	2,670,383 44
Surplus	$1,727,416 75

Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois Etat.

HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident, JULES P. ROUX, assistant secrétaire résident, CLARENCE F. LOW, député-assistant secrétaire résident.

Nouvelle-Orléans, 12 novembre 1884. —1an

SIROP DE DIGITALE DE LABÉLONYE employé depuis plus de trente ans par les médecins de tous les pays contre les diverses Maladies du Cœur, Hydropisies, Bronchites nerveuses, Coqueluches, Asthmes, etc., enfin dans tous les troubles de la circulation.

ERGOTINE ET DRAGÉES D'ERGOTINE de BONJEAN (Médaille d'Or de la Société de Pharmacie de Paris). La solution d'Ergotine Bonjean est un des meilleurs hémostatiques.— Les Dragées d'Ergotine Bonjean sont employées pour faciliter le travail de l'accouchement et arrêter les hémorrhagies de toute nature.

Dépôt général: LABÉLONYE, Rue d'Aboukir, 99, à Paris. DÉTAIL: DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES DE CHAQUE VILLE

PAPIER FAYARD et BLAYN Contre les Rhumes, maladies de Poitrine, Douleurs, Rhumatismes, Foulures, Plaies, Brûlures (Ems de Perdrix). Dépôt central rue St Merri 30 à Paris. New Orleans, MM. Ricel, Carrouche et toutes les Pharmacies.

Migraines — Maux de Tête **GUARANA** de GRIMAULT & Cie. Un seul paquet de cette poudre végétale et naturelle, délayée dans un peu d'eau sucrée, suffit pour faire disparaître les maux de tête, migraines ou névralgies les plus violents. Son action tonique lui donne une efficacité incontestable contre les coliques. Dépôt à Paris, 8, Rue Vivienne.

PATE & SIROP DE SÈVE DE PIN MARITIME de LAGASSE, Pharmacien à Bordeaux. Les personnes faibles de poitrine, celles atteintes de: Toux — Rhumes — Grippes — Catarrhes — Bronchites — Enrouements — Extinction de voix — Asthme sont certaines de trouver un soulagement rapide et guérison dans l'emploi des principes balsamiques du pin maritime concentrés dans le Sirop et la Pâte de Sève de Pin maritime de Lagasse. Dépôt à Paris, 8, rue Vivienne ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

DANS LES BONNES PHARMACIES **Sparadrap Révulsif DE THAPSIA** à la Marque de Hippocrate et Gallien. De la Maison DESNOIX 17, Rue Vieille-du-Temple, PARIS. Très efficace pour le traitement externe des Rhumatismes, Irritations de la Poitrine, Bronchites, Rhumes, Maux de Gorge, etc.

VICHY Administration PARIS, 22 Boulevard Montmartre. Grande-Grille—Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales, calculs biliaires, etc. Hôpital—Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence, gastralgie, dyspepsie. Célestins—Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, albuminurie. Hauterive—Affections des reins, de la vessie, la gravelle, les calculs urinaires, la goutte, le diabète, l'albuminurie. EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE. Les sources de Vichy, ci dessus, se trouvent chez MM. Paul Gelpi & Bro., Braulatour, MARCEL MAJEAU.

Exiger sur l'enveloppe. Ombre bleu. **DRAGÉES DÉPURATIVES DU Dr GIBERT** DÉPOT. DRAGÉES.

ENCRE JAPONAISE COMMUNICATIVE. Cette Encre, employée pour tous les usages du bureau, est la seule donnant des Copies parfaites même après ... **Encre Moderne** Noire en écrivant ... toujours limpide. MÉDAILLE D'ARGENT Exposition de 1878. E. ANTOINE & FILS

A louer. Le bateau à vapeur Mabel Comeaux peut être loué pour excursion tous les Dimanches (seulement) de 9 heures du matin au lundi matin. S'adresser à bord tous les lundis, mercredis et vendredis jusqu'à midi. Il continuera à faire ses voyages réguliers du haut de la côte comme par le passé. 3 fév—

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

TRENTIEME ETAT ANNUEL.

LA Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte:

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1884, y compris les primes non-échues de l'année précédente.

Sur les risques d'incendie	$255,251 36
Sur les risques maritimes	17,931 68
Sur les risques de rivières	20,305 94
Primes totales	$293,488 98
Moins les primes non échues	71,240 00
Primes nettes échues le 31 mai 1884	$222,248
Pertes payées—	
Sur les risques d'incendie	$106,667 03
Sur les risques maritimes	6,553 87
Sur les risques de rivières	6,104 92
Taxes et dépenses moins l'intérêt	15,843 99
Réassurances et primes remboursées	21,137 18—$
Profits	$66,9

La Compagnie a l'actif suivant:

Immeubles	$247,045 8
Papiers de ville	2,000 00
Actions de Banques et de Chemins de fer	63,914 79
Billets garantis par hypothèques et nantissements	162,590 32
Billets à recevoir	69,964 67
Primes en collection	21,926 85
Actions de la Compagnie des Water Works de la N. O.	7,439 50
Actions du Valette Dry Dock	11,362 50
Bons Consolidés de la Louisiane	15,626 25
Comptant	46,280 58
	$648,151 34

La Compagnie a payé les 10 pour cent d'intérêt habituel à ses actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1884.

L'exposé ci-dessus est une juste et vraie recette ou le des livres de la Compagnie.

G. W. NOTT, Secrétaire. PAUL FOURCHY, Président.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, le 16e jour de juin 1884. JAMES FAHEY Notaire

DIRECTEURS: P. MASPÉRO, J. J. FERNANDEZ, PAUL FOURCHY, JOS A SHAKSPEAR, D. FATJO, JNO B LALLANDE, M. W. SMITH, D. A. CHAFFRAIX, CHAS LAFITTE, B. W. TAYLOR. 17 juin—

Dentistes.

C. E. KELLS & M. VIET, [illegible]

G. P. MALONEY, D. D. S., DENTISTE. BUREAU ET RESIDENCE, 159.....RUE DU CANAL.....159 près Baronne. Dentiste du couvent des dames Ursulines. Travaux dentaires de tous genres à des prix raisonnables. Extraction de dents sans douleur. Marchand de tous articles de dentiste aux prix de fabrique. 25 sept

MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.

NO. 104 CANAL STREET.

THIRTIETH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1884 including unearned premiums of the previous year:

On fire risks	$255 251 36
On marine risks	17,931 68
On river risks	20,305 94
Total premiums	$293 488 98
Less unearned premiums	71 240 00
Net earned premiums 31st May, 1884	$222,248
Losses paid—	
On fire risks	$105 667 03
On marine risks	6,553 87
On river risks	6,104 92
Taxes and expenses less interests	15,843 99
Reinsurances and returns premiums	21,137 18
	155,306 99
Profits	$66 941 99

The company has the following assets:

Real estate	$247,045 88
City time	2 000 00
Bank, railroad and other stocks	63,914 79
Notes secured by mortgage and pledge	162 590 32
Bills receivable	69,964 67
Premium in course of collection	21,926 85
New Orleans Water Works Co	7,439 50
Stock of Vallette Dry Dock Co	11,362 50
Louisiana consols	15 626 25
Cash on hand	46,280 58
	$648,151 34

The company has paid the usual TEN PER CENT. interest to its stockholders for the year ending May 31, 1884.

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company. P. FOURCHY, President. G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me the 16th day of June, 1884. JAMES FAHEY, Notary Public.

DIRECTORS. P. Maspero, Jno B. Lallande, M. W. Smith, J. J. Fernandez, D. Fatjo, Paul Fourchy, Jos. A. Shakespeare, D. A. Chaffraix, B. W. Taylor, Chas Lafitte. 17 juin—

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc., —CHEZ— **FRANTZ & OPITZ,** COIN DES RUES ROYALE & BIENVILLE. BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES. Les plus jolis MONOGRAMMES gravés aux prix les plus réduits, tous genres faits sur commande. 28 déc—

PHARMACIE DUCONGE. A. CARROUCHE, Sr., 30 RUE DE CHARTRES, NLLE-ORLEANS, PHARMACIE FRANÇAISE. On trouvera chez moi toutes les spécialités pharmaceutiques françaises annoncées dans l'ABEILLE sous l'entête, "Annonces Parisiennes" je suis dépositaire de presque toutes ces préparations, et tout en les détaillant à des prix raisonnables je ferai bénéficier de l'escompte du gros ceux qui les achètent par 3, 6 ou 12 flacons à la fois. Parmi les spécialités de la maison, je recommande: L'Eau de Beauté, contre les taches de Rousseur, pour blanchir la peau et en conserver la fraîcheur. L'Huile de foie de morue de Norvège. La mixture anti-cholérique. Le Sirop de Cerises Sauvages et de Goudron. Les Condition Powders, etc., etc., et toutes les préparations pharmaceutiques, élixirs, teintures, vins, sirops, dont la manipulation demande des soins et de l'expérience. Parfumerie française et américaine. Les ordres de la campagne sont scrupuleusement exécutés, tant ceux des marchands que ceux des habitants. 1er sept—1an A. CARROUCHE, 30 rue de Chartres, N.-O.

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

NORMANDIE, Frangeul mercredi 25 mars.
ST LAURENT, de Jousselin mercredi 1er avril.
AMERIQUE, Santelli, mercredi, 8 avril.
ST GERMAIN, Traub, mercredi, 15 avril.

Prix du passage pour le Havre. Première cabine (vin compris) $80 et $100. Deuxième classe $60. Billets aller et retour à prix réduits. Entrepont $22 avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles. Pour fret et passage, s'adresser à AD. SCHREIBER 61 rue Carondelet au premier. P. S.—Chèques sur la Banque Transatlantique de Paris.

North German Lloyd.

STEAMERS ENTRE BREME ET GALVESTON.

Prix du passage d'entrepont, de Brême à la Nouvelle-Orléans ou à Galveston, directement ou par voie de New-York, $33.

Les soussignés émettent des ordres pour ces passages payés d'avance. Notre agent du Texas, M. G. WALDO à Houston émet des ordres pour passages, payés d'avance pour tous les points de l'intérieur du Texas. Des billets pour cabines ou l'entrepont, entre New-York et Brême, sont émis par les soussignés. Billets d'entrepont (aller ou retour) $30. La compagnie se réserve le droit de modifier les taux du passage ou jours de départs, sans avis préalable.

C STOCKMEYER Agents généraux, 42 rue de l'Union. 22 nov—

RED STAR LINE.

Steamers de la malle Royale Belge et des E.-U. partant tous les samedis ENTRE NEW-YORK ET ANVERS, LE RHONE, GERMANY, ITALY, HOLLAND ET FRANCE. Entrepont $20, payé d'avance à Anvers $18, excursion $36, y compris literie, 2e chambre $50, excursion, $90. Salon, de $60 à $90; excursion de $110 à $160. Peter Wright & Sons, Gen. Agts. 55 Broadway, N. Y. A. K. MILLER & CO. 35 Carondelet, Ed. A. YORKE coin Carondelet et Gravier. 8 nov—84 1an

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT. Partant Mercredi, 1er avril à 8 A. M. Cette ligne se compose des steamers suivants: KNICKERBOCKER, HUDSON, OUDIANA, NEW ORLEANS. KNICKERBOCKER, Capt. F. Kemble partira de son quai, au pied de la rue Toulouse. ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1½ P. Ct. Passage—Cabine..........$40. Entrepont..........20. Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre. Pour fret ou passage s'adresser à ALFRED MOULTON & CO Rue Carondelet No 41. 4 mai—1an

Ligne de la rivière Rouge et de la côte,

BUREAU: 46 RUE DU CAMP. (1er étage.) HAS. P. TRUSLOW, President. M. N. WOOD, Surintendant. CHAS W DROWN Secrétaire. Pour Donaldsonville, BELLE OF THE COAST Part tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à midi. Bayou Lafourche. ASSUMPTION Part tous les LUNDIS et les VENDREDIS, à midi. Des commis se trouveront sur la Levée en tout temps pour recevoir le fret pour tous les bateaux ci-dessus nommés. 30 janv— S. RIVET, Agent.

MANDEVILLE et COVINGTON

Vapeur de la Malle des Etats-Unis **NEW CAMELIA.** SERVICE D'HIVER. Le vapeur, à dater du 1er novembre, partira de Milneburg, à l'arrivée des convois de la gare Pontchartrain, au pied de la rue des Champs-Elysées:

MARDI..........A l'arrivée du train de 12 M.
JEUDI..........A l'arrivée du train de 12 M.
SAMEDI..........A l'arrivée du train de 3 P. M.

RETOUR—Laissera Old Landing

LUNDI..........5 A. M.
MERCREDI..........7 A. M.
VENDREDI..........7 A. M.

L'eau et le temps le permettant. PRIX DU TRAJET aller ou retour...$1 00. Excursion tous les dimanches par le train de 8 heures a. m. Prix du trajet, aller et retour, $1. Le fret est reçu journellement à la gare du fret du chemin de fer de Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod. W. G. COYLE, Agent, 47 rue Carondelet, coin Union. 1er nov—

CHEMINS DE FER

Louisville, New Orleans and Texas Railroad.

MISSISSIPPI VALLEY ROUTE

No 1 arrive 6:30 P. M.	No 2 part... 8:45 A. M.
No 3 .. 8:00 A. M.	No 4 .. 7:00 P. M.
No 5 .. 10:25 A. M.	No 6 .. 4:20 P. M.

Les trains Nos 1, 2, 3 et 4 font le service régulier entre la Nouvelle-Orléans et Memphis. Nos 5 et 6 font le service régulier entre la Nouvelle-Orléans et Bâton-Rouge. Les Nos 3 et 4 ne s'arrêteront pas à Flag Station, entre la Nlle Orléans et Baton Rouge. Les Nos 1, 2, 5 et 6 s'arrêteront à Flag Station quand le drapeau est hissé. Les Nos 1 et 2 se relient à Ethel avec des trains pour Clinton, et à Harriston avec le Natchez, Jackson & Columbus Road. Les Nos 1, 2, 3 et 4 se relient à Vicksburg avec le Vicksburg, Shreveport & Pacific Railroad. Tous les trains arriveront à et partiront du dépôt des passagers, rue Poydras.

JOHN BRADLEY, Surintendant de Division. J. S. DAVANT, G. P. & P. Agent. R. F. REYNOLDS, Agent Général. 13déc—

Louisville, New Orleans and Texas Railroad.

MISSISSIPPI VALLEY ROUTE.

No 1 arrives 6:30 P. M.	No 2 leaves 8 45 A. M.
No 3 .. 8 00 A. M.	No 4 — 7:00 P. M.
No 5 .. 10.25 A. M.	No 6 — 4.20 P. M.

Trains Nos 1, 2, 3 and 4 run daily between New-Orleans and Memphis. Nos 5 and 6 run daily between New Orleans and Baton Rouge. Nos 3 and 4 will not stop at Flag Stations between New Orleans and Baton Rouge. Nos 1, 2, 5 and 6 stop at Flag Stations when flagged. Nos 1 and 2 connect at Ethel with trains for Clinton and at Harriston with Natchez, Jackson & Columbus Road. Nos 1, 2, 3 and 4 connect at Vicksburg with Vicksburg, Shreveport & Pacific Railroad. All trains will arrive at and leave from Passengers Depot on Poydras street.

JOHN BRADLEY, Division Superintendent. J. S. DAVANT, G. P. & P. Agent. R. F. REYNOLDS, Genl. Agent. dec13—

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans, du Texas et de la Californie.

Southern Pacific, Star & Crescent, voie toute ferrée composée de Morgan's L. & T. R. R., G. H. & S. A. System et Southern Pacific Railway.

Départ de la N.-Orléans.	Arrivée à la N.-Orléans.
No 1..........7:45 a m	No 4..........7:30 a m
No 2..........7:30 p m	No 2..........6:25 p m

Portant les malles sur les deux trains pour le Texas et la Californie.

Chars-dortoirs entre New-Orleans, Houston et la Californie, un seul changement jusqu'à San Francisco.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars dortoirs à retenir tous les jours au bureau coin Magasine et Natchez.

Billets d'excursion en vente pour San Francisco, aller et retour $140.

Le City of Mexico..........$100
Le El Paso..........$50

A. C. HUTCHINSON, Président. J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager. 1er mai 84—1an

ASSURANCES

Compagnie d'Assurances du Croissant.

(CRESCENT INSURANCE) 67 et 69, rue du Camp, NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT.. $600,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN..........Président.
CHAS H. DOLSEN..........Vice-Président.
CHAS. E. RICE..........Secrétaire.

Directeurs:

Samuel H. Kennedy,	Paul E. Mortimer,
Victor Meyer,	Joseph Bowling,
W. B. Conger,	S. Hernsheim,
George W. Sentell,	Edward Ralle,
Alf. Moulton,	J. J. Reiss,
Charles Newman,	Louis Pradel,
U. Marinoni,	Harry L. Flash,
Lucien Delery,	A. H. Steward,
Charles H. Dolsen,	Sigmund Katz,
Reuben G. Bush,	N. D. Wallace,
John Calder,	R. F. W. Bachman,
S. C. Conlon,	Wm Garig,
W. A. Phelps,	John D. Fisher,
M. Gillis,	A. Rosenfeld,
Wm R. Lyman,	C. K. David.

Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas. 15 jul 1 an, v et c

SCIENTIFIC AMERICAN ESTABLISHED 1845 ... Weekly newspaper ... mechanics, engineering, discoveries and patents ... MUNN & CO., Publishers, 361 Broadway, N. Y.

PATENTS. Munn & Co. have also had Thirty-Seven Years' practice before ... One Hundred Thousand ... Address MUNN & CO., Office SCIENTIFIC AMERICAN, 361 Broadway, New York.

L.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.

GRANDE CHANCE —POUR— **UNE FORTUNE!**

Le Grand Tirage Mensuel **A $5 00** CLASSE D. DE LA COMPAGNIE DE **LOTERIE** DE L'ETAT DE LA LOUISIANE Aura lieu à la **Nlle-Orléans, Lne.,** MARDI, 14 AVRIL 1885.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du GEN. G. T. BEAUREGARD, DE LA LOUISIANE, ET DU GEN. JUBAL A. EARLY, DE LA VIRGINIE.

GROS LOT $75,000

1,967 Lots, montant en tout à $265,500.

Le tirage commencera positivement A ONZE HEURES A. M., —A— L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN. PLAN EXTRAORDINAIRE, 100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000 soit	$75,000
1 Lot de	25,000	25,000
1 Lot de	10,000	10,000
2 Lots de	6,000	12,000
5 Lots de	2,000	10,000
10 Lots de	1,000	10,000
20 Lots de	500	10,000
100 Lots de	200	20,000
300 Lots de	100	30,000
500 Lots de	50	25,000
1,000 Lots de	25	25,000

PRIX D'APPROXIMATION:

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit..........$6,750

9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000 soit..........4,500

9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit..........2,250

1,967 Lots se montant à..........$265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis à vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard

J. A. Early

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie à la Nouvelle Orléans. Pour plus de renseignements, écrire clairement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle Orléans. Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express. Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus. Adressez à

M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans, Lne.

P. O. Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders payables à New Orleans National Bank, New Orleans, La.

FEUILLETON.

No 16. Commencé le 10 mars.

Minerve et Hébé.

—PAR—

CHARLES D'HERICAULT.

DEUXIÈME PARTIE.

LA FAILLE ET MÉSARNOU

—Suite—

Les brigades de la maréchaussée, de la prévôté de marine à cheval et des pertuisaniers-gardes-chiournes, précédés de leurs trompettes, ouvraient la marche. Venait ensuite une députation du club des Amis de la Constitution, qui, l'ingénieur Geffroy, le président, en tête, était allé recevoir les héros de la fête, à la sortie de leurs canots. Ceux-ci, c'est-à-dire les quatre-vingts députés à l'Assemblée générale de Saint-Domingue, venaient ensuite, au milieu des acclamations les plus encourageantes.

Pourquoi cet enthousiasme pour des gens qui, au fond, n'étaient que des autonomistes, comme on dirait aujourd'hui, cherchant, au milieu des troubles actuels, le moyen de desserrer les liens qui rattachaient l'île à la métropole? C'est qu'ils avaient lutté contre M. de Peynier, gouverneur de Saint-Domingue, et dès lors qu'ils avaient résisté à l'autorité légitime, ils avaient le signe de la Révolution et ils étaient chers à tous les révolutionnaires. Puis, le capitaine élu par les matelots révoltés était venu se mettre sous l'aile de la municipalité brestoise. Cette reconnaissance de la souveraineté bourgeoise était à encourager.

A la suite de ces membres de l'Assemblée de Saint-Marc venait le capitaine intrus du *Léopard*, le borgne Santo-Domingo entouré d'une foule de ses matelots.

—Ho, du *Léopard!* leur cria Bois-d'Ebène.

—Ce n'est pas ici comme à Port-au-Prince, Bois-d'Ebène! crièrent quelques voix.

L'équipage passa, suivi d'un groupe de volontaires de Saint-Domingue, avec leur habit bleu à parements rouges, leur veste et culottes blanches, groupe escorté de quelques autres soldats coloniaux.

Le cortège officiel se terminait là. L'immonde bande des matelots s'avançait tantôt en hurlant, tantôt dans un silence presque morne.

—Oh! du *Majestueux*, oh!

—A Dieu, va, Bois-d'Ebène, nous avons dit au commandant de Rions; "Nous ne voulons pas de vous et de vos trente-sept cheveux, ni du code pénal qui nous insulte en nous traitant comme des forçats, ni du capitaine de pavillon.

—Nous avons défendu à nos officiers de se promener sur le gaillard d'avant! cria l'*America* en passant.

—Nous avons battu le lieutenant! hurla la *Bellone*.

—Nous crachons dans les plats des officiers aristocrates! cria le *Superbe*.

—Nous ne permettons pas que le capitaine mette les canots à la mer sans notre permission! hurla le *Patriote*.

Et le bon capitaine, du haut de sa croisée, encourageait les passants et leur donnait rendez-vous à son cabaret après la fête. Ils étaient deux mille invités. Mais l'intention de Bois-d'Ebène était de partir bientôt pour le haut de la rue du Château, où il était attendu pour l'affaire La Faille.

Ce cabaret, avons-nous dit, était situé non loin de l'église des Carmes, à l'angle du carrefour. Là, la foule était plus compacte.

Le capitaine pouvait y apercevoir la taille gigantesque du chevalier et distinguer son visage morne, dont les yeux sans animation suivaient les mouvements du flot humain. Parfois, il levait la tête vers le capitaine; parfois, il paraissait écouter attentivement les phrases lancées par les matelots.

—Oh! du *Ferme!* ho! maître Beauzand, ho! vieux sergent!

Un vieux maître d'équipage leva sa face grave.

—C'est toi, vieux Lauverjat. Défie du vent. C'est pas pour M. de Rivière. C'est un brave fini et un brave homme. Mais nous avons mangé les avances et nous ne voulons pas démarrer avant d'en avoir reçu de nouvelles. De même les équipages de tous les autres navires tireraient sur nous si nous faisions mine de hisser seulement le grand foc, rapport qu'on dit que nous sommes pour aller canonner les patriotes de Port-au-Prince.

—Bon! dit le chevalier, c'est-à-dire que si les Anglais et les Espagnols, dont les flottes se promènent, avaient l'intention d'aller conquérir nos colonies, ils ne trouveraient pas un navire pour les en empêcher.

—En ça, vous avez raison, monsieur, dit le vieux maître, mais c'est la Patrie qui le veut ainsi, et ça ne nous regarde pas.

—C'est-à-dire, continua Guy-Emile, qui suivait ses pensées, sans s'inquiéter des auditeurs et de leurs réponses, que si les ennemis avaient quelque envie de débarquer à Brest ou dans le voisinage, nous avons là trois escadres dont les matelots sont à terre, dont les officiers sont maltraités et expulsés, sans compter des soldats qui ont emprisonné ou chassé leurs chefs! Ah! les Anglais savent bien ce qu'ils font! Ils savent se venger de la guerre d'Amérique. Ils remportent plus de victoires avec l'argent qu'ils ont mis dans la poche des matelots français qu'avec les boulets qu'ils ont mis dans la carcasse de leurs navires.

—En ça, vous avez raison, monsieur, répéta le vieux maître en s'éloignant.

Une grande clameur s'était élevée autour du chevalier. Mais il ne paraissait entendre ni les menaces, ni les arguments, ni les discussions. Il était fort aimé, nous l'avons dit. On s'en tint aux injures. D'ailleurs, ses paroles avaient frappé quelques gens sages, qui l'approuvèrent et qui reçurent les horions mérités par Emile.

Celui-ci entendit une voix qu'il connaissait et qui lui dit à l'oreille:

—C'est le second avertissement. A la première parole imprudente tu perdras un bras.

Emile ne se retourna même pas et il continua de regarder en sommeillant, après avoir haussé les épaules.

—Ho! du *Duguay-Trouin!* ho! cria Bois-d'Ebène; veux-tu que je te dise, vous tous, ce que sont devenus vos deux lieutenants? On leur a arraché les cheveux, poché les yeux, cassé les reins et traînés à l'hôpital, d'où on les enverra en prison pour rendre compte de leur infâme aristocratie au peuple magnanime qui pouvait les exterminer et qui s'est contenté de les humilier. Envoyez!

—Les scélérats! dit un matelot. Ça n'est-il pas fait pour déralinguer le cœur d'un marin patriote, de penser que nous allons être commandés par un brigand d'aristocrate comme le capitaine La Faille, qu'on envoie, comme ça se dit, aux Iles, pour tirer à boulets rouges sur les maisons des bons citoyens.

—Ça c'est vrai, dit un bourgeois. J'ai assisté à la séance du conseil général de la municipalité, au moment où on lisait les lettres de tous ces scélérats d'aristocrates qui commandent les escadres.

—Eh bien! demanda Bois-d'Ebène, largue les perroquets. Qu'est-ce qu'elles chantaient ces lettres-là?

—J'ai entendu notre admirable Lavillier dire que M. de Rions avait demandé, au ministre de la marine La Luzerne, qu'on lui envoie M. de La Faille pour commander l'expédition, parce qu'il était seul assez féroce pour brûler les patriotes. M. de Marigny a eu l'insolence de dire à notre grand procureur que ça n'était pas vrai.

—Bien alors! dit tranquillement le chevalier. Si M. de Marigny a dit cela, comme il n'a jamais menti, c'est la vérité, et c'est Lavillier qui a menti.

Cette fois, on attaquait directement la ville, dans la personne du plus bruyant de ses représentants. Des cris assourdissants s'élevèrent. Vingt cannes s'élevèrent sur le chevalier, qui restait immobile et rêveur.

—Tonnerre de Chandernagor! murmura Bois-d'Ebène, ça y est. Trois heures cinquante-cinq minutes. Je retire les cinq minutes. Je reprends ma liberté. Au diable les maîtres La Côte. Voilà mon chevalier rousti.

On avait entendu le bruit d'un coup de pistolet que le Maître Huré avait tiré. Guy-Emile avait oscillé. Il s'était retourné en s'écriant:

—Cela m'est indifférent: je suis gaucher. Il avait saisi de la main gauche la canne qu'il tenait de la droite et d'où un sabre était sorti. Il avait vu les yeux calmes du Maître Huré fixés sur lui.

—Je vous reconnaîtrai mon ami, avait-il dit poliment: et d'un mouvement inattendu il avait, avec le bout de son arme, tracé sur le front de son ennemi une ligne qui avait entamé la peau d'une tempe à l'autre.

Celui-ci avait levé un autre pistolet et avait tiré, cette fois, à la tête. Mais, aveuglé sans doute par quelques gouttes de sang qui coulaient sur ses paupières, il manqua son adversaire, et sa balle alla atteindre un des matelots du *Duguay-Trouin*.

Mille cris de mort s'élevèrent: "Alarme! A la trahison! Voilà les aristocrates! Voilà les Anglais!"

Les matelots tombèrent sur les bourgeois. Guy-Emile avait lâché son arme et avait regardé l'inconnu se perdre dans la foule houleuse. Il avait essayé de lever, avec sa main gauche, son bras droit, au haut de l'épaule duquel il sentait une vive douleur. Un ruisselet de sang qui sortait du bas de sa manche et qui arrosait ses voisins, fit faire un petit cercle autour de lui. Il lui sembla que, selon l'expression commune, son cœur s'en allait. Il tomba évanoui, fort exposé à être écrasé dans la lutte qui avait lieu dans son voisinage.

Quelques voisins avaient déjà été renversés sur lui, quand Bois-d'Ebène, à la tête de ses loups de mer, arriva, bousculant les combattants. Il saisit le corps inanimé, qu'il fit porter dans le cabaret.

—Maintenant, matelots, orientez au plus près partout. Quand les faillis chiens de négociants auront fini de se faire rosser par les calmans du *Duguay-Trouin*, vous transporterez ce grand cadavre-là chez lui. En attendant, fichez-lui une baille d'eau par la frimousse. Et, si vous trouvez un médecin sur vos pas, amarrez-le et flanquez-lui une roustissure soignée jusqu'à ce qu'il ait visité tout le tribord de ce fou-là! Un brave tout de même. Non, tonnerre! je ne laisserai pas un ami au milieu des brisants. Cherchez-moi un médecin, là, en deux temps, deux mouvements, et amenez-moi l'Esculape et le patient au bord du *Temple-de-la-Vertu*. Si quelqu'un vous demande l'heure qu'il est, vous répondrez par des coups de sabre. Tonnerre de Chandernagor! ni vu ni connu, je t'embrouille. Si vous ne me voyez pas revenir ce soir à bord, larguez tout et déhalez main sur main. Si ce grand corps-là se guérit, et n'est-ce pas qu'il n'est pas atteint dans les œuvres vives, c'est lui que vous prendrez pour capitaine. C'est un matelot fini et il aime la vertu. Si on veut savoir où est le capitaine Lauverjat, vous répondrez: "—Rapport au commandant La Faille que le capitaine est allé saigner comme un porc."

Quand il arriva dans la Grande-Rue, à la hauteur de l'hôtel La Faille, il trouva la rue presque déserte.

M. de La Fontenelle se promenait de long en large sur la place de la Médisance, au coin de laquelle l'hôtel était situé. Il avait toute l'apparence d'un homme qui n'a d'autre souci que de prendre l'air dans un endroit paisible.

Le capitaine s'avança vers lui, en murmurant:

—Trois heures vingt-cinq minutes. C'est un homme rusé, un matelot fini et brave, mais je veux bien qu'on m'appelle corsaire ou gendarme, si je ne le croche pas avant de mourir. En douceur.

—Capitaine, dit le Maître des Maîtres en continuant de se promener avec la même insouciance et la même physionomie froide, tandis que sa voix avait peine à contenir sa colère, ces niais ont laissé partir M. de La Faille. J'ai envoyé une centaine de bons drilles le reprendre sur la route de Landerneau. Dans une demi-heure, il y en aura trois mille. Allez, et dirigez le mouvement. Voilà ce que j'ai décidé: Vous ramènerez La Faille en ville, jusqu'à la boutique de votre frère, qui est charcutier, n'est-ce pas? Il a quelque couteau bien affilé qui lui sert à tuer les porcs. C'est avec un de ces couteaux-là qu'il égorgera le commandant. Il ne manquera pas de bons patriotes pour le dépecer ensuite. J'ai besoin de cette mise en scène tragique et burlesque.

—Et si Claude Lauverjat, mon frère, qui est un homme têtu comme un espadon et qui est fort à vous bourlinguer au bout du bras, comme le chevalier vous a bourlingué, vous vous rappelez....

La Fontenelle frappa du pied avec colère.

—S'il refuse, voulez-vous dire? Eh! bien, je vous charge de l'y décider.

—En douceur, murmura le capitaine en s'éloignant.

VI

LE COMMANDANT LA FAILLE.

M. de La Faille avait été renseigné à Paris sur la situation de la ville de Brest. M. de La Luzerne, en lui donnant à commander une petite escadre, ne lui avait pas dissimulé qu'il n'avait aucun moyen de faire respecter son autorité et l'avait engagé à user surtout de patience et de prudence. Il lui avait rappelé la réponse qu'il venait de faire au ministre de la guerre: — "J'ai soixante-treize mille marins inscrits et deux cent-quatre navires de guerre; mais en cas de guerre, pas un canon à votre disposition, car je ne suis pas sûr d'avoir un officier pour commander et un matelot pour obéir."

En arrivant à Brest le 14, au matin, il avait trouvé la situation pire encore qu'il ne le supposait. L'effervescence avait été mise au comble par l'équipage du *Léopard* qui vivait en révolte officielle depuis deux mois et qui s'en déclarait très heureux. Pourtant La Faille espérait que les gens de mer, race à la fois débonnaire et criarde, généreuse et vaillante, avec des explosions d'enfant en colère, reviendrait à la raison après avoir satisfait sa turbulence par une procession à travers les rues de la ville.

Il voulait aller présenter ses respects à M. d'Argentré avant de se rendre à son bord. Il désirait surtout voir Mlle Renée. Il allait être absent pendant plusieurs années; il souhaitait ardemment sortir des termes vagues où il se trouvait avec elle. Elle lui avait inspiré une passion profonde. Il supposait à cent traits, —et il passait sa vie à les interroger,— qu'elle avait pour lui beaucoup d'estime, peut-être un sentiment plus tendre. Toutefois, il n'en savait rien, car il avait constaté que Renée éloignait doucement, mais avec une fermeté vigilante, toute conversation qui pourrait amener une confidence. Il était trop délicat pour forcer même cette légère barrière.

Pourtant un jour de l'été précédent, il avait été amené par sa parente, Mme de Bombelles, l'amie de madame Elisabeth, à la maison de Montreuil, où la princesse aimait à recevoir les gens de son intimité. Il avait là rencontré Renée, et, dans la liberté de causerie qui était la loi de cet aimable séjour, il s'était aventuré à lui demander si elle autoriserait jamais un homme à leur demander la permission de lui consacrer sa vie.

Renée, sans embarras et sans émotion, avait fixé sur lui son beau regard clair et triste.

—Oui, monsieur, et non, si vous le voulez bien. Oui, j'autoriserai cette demande, s'il s'agit d'un homme à qui il m'est agréable de répondre négativement. S'il s'agit d'un homme que j'estime et à qui je serais chagrinée de ne pas laisser d'espérance, je le prierai de ne pas m'interroger; car, aujourd'hui, il me faudrait lui dire non. Si l'homme que je ne voudrais pas repousser a autant d'esprit et de sensibilité que je lui en souhaite, il verra aisément dans mes yeux en quel moment il pourra parler; et ce moment-là sera celui où je serai, ce que je ne suis pas, maîtresse de mes volontés.

Ils restèrent un instant tous deux muets.

—J'ai toujours pensé, avait repris Albéric de La Faille, en baissant les yeux—car on a fort calomnié le dix-huitième siècle en n'y cherchant pas bien des types d'amour chevaleresque et délicat—qu'il vaut mieux espérer toujours et n'atteindre jamais le but où l'on tend, que risquer de tout perdre en voulant voir trop clair. Il me semble que c'est cela que signifie l'allégorie de Psyché?

Renée s'était inclinée et l'avait quitté.

Il n'y avait jamais eu d'autre explication; mais il se croyait engagé envers Mlle d'Argentré et il était convaincu qu'elle n'épouserait jamais un autre que lui. Avant de quitter la France, il voulait d'un mot, d'un regard au moins, lui jurer qu'il espérait toujours.

Il n'était pas sans cette coquetterie qui accompagne le cœur bien épris. Il avait endossé cet austère et beau costume de capitaine de vaisseau qui allait fort bien à sa physionomie expressive et grave: l'habit bleu de roi, la veste et la culotte écarlate, les bas de soie blancs, le tricorne galonné d'or, le galon de vingt-quatre lignes sur l'habit et la veste, et le double galon sur les manches.

C'était un homme de plus de trente ans, d'une stature moyenne, à taille plus forte qu'élégante, aux épaules carrées et dont toute la distinction résidait dans le port de tête et la physionomie. Il y avait dans son front large, dans sa prunelle gris clair un peu voilée, dans son nez busqué retombant sans lourdeur sur ses lèvres finement dessinées, un ensemble de dignité virile, de fermeté sereine, intelligente et réfléchie, bien fait pour séduire une âme élevée et pure. On comprenait que ce gentilhomme était, comme on disait alors, un sage, et qu'il avait, par-dessus tout, l'âme droite et désintéressée. On comprenait aussi la haine qu'éprouvait contre lui La Fontenelle dont tous les vices et les qualités étaient en exacte contradiction avec les vertus de La Faille.

Celui-ci avait, avons-nous dit, la réputation d'être, avec M. de Rions, le meilleur officier de la marine française. "Brave militaire, bon officier, homme d'esprit," son dossier au ministère se résumait en ces trois qualificatifs.

Il se préparait, avec une émotion toute juvénile, à sortir pour aller à l'hôtel d'Argentré, quand son domestique de confiance, Renan Arvor, vint lui dire qu'une vingtaine d'individus demandaient à lui parler.

(A continuer)

Dans le *Journal amusant*, fantaisies parisiennes par Grévin:

—Vous aimez les fleurs? Tenez en voici de fort belles.... Elles viennent de m'arriver à l'instant de Nice.

—Oh! mais je ne voudrais pas vous en priver.

—Ça ne m'en prive pas, j'allais le jeter.